

Observatoire régional des quartiers

Chantiers Loisirs
de la MJC de
Cherbourg

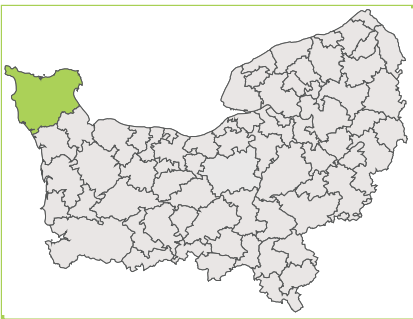
Jeunesse

Cherbourg-en-
Cotentin (50)

LES FICHES MISE EN LUMIERE

EN BREF

En bref



Où

- L'action se déroule sur la communauté d'agglomération du Cotentin, sur les quartiers prioritaire de Maupas – Haut Marais - Brèche du Bois situés sur la commune de Cherbourg en Cotentin

Qui

Porteur

- Maison des Jeunes et de la Culture de Cherbourg Octeville

Partenaires

Commune de Cherbourg en Cotentin, associations du quartier Sud-est, collège Ingénieur Cachin et autres structures ou associations proposant des travaux

Objectifs

- Inciter les jeunes à pratiquer des loisirs;
- Permettre aux jeunes d'être plus autonomes dans l'organisation et le financement de leurs loisirs, au sein ou à l'extérieur de la MJC;
- Valoriser les jeunes auprès de la population et des professionnels au travers de la réalisation de travaux citoyens et d'amélioration de leur cadre de vie;
- Développer leur responsabilisation par un contrat moral passé entre jeunes, animateurs et intervenants.
- Permettre aux jeunes volontaires une prise de contact avec le monde du travail dans un contexte serein.

Les grands principes

Cette action vise à la fois un développement de l'autonomie (moyens pour faire : chèques-vacances) et de la responsabilisation des jeunes (respect de leur environnement et cadre de vie) ainsi que la mise en place de prévention (moment propice à l'échange sur les projets de loisirs, de formation, et développement d'un lien qui permet d'entamer un suivi plus individualisé pendant et après le chantier avec l'animateur) et la facilitation de leur insertion professionnelle (découverte des métiers).

Pour qui

Cette action s'adresse aux jeunes de la ville déléguée de Cherbourg-Octeville, âgés de 15 à 20 ans, habitants des QPV prioritairement ainsi qu'aux jeunes de Cherbourg en Cotentin impliqués sur un projet spécifique avec la MJC La Brèche (quartier vécu). Une attention particulière est portée sur la participation des jeunes filles.

Depuis quand

Cette action est annuelle et renouvelée depuis 2015. Elle se déroule sur chaque période de vacances scolaires (1 ou 2 chantiers par petites vacances et 4 sur l'été).

Combien

La Direction départementale de la cohésion sociale de la Manche et la commune de Cherbourg en Cotentin financent cette action.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE TERRITOIRE

[Accéder à la fiche repère de l'EPCI](#)

Déroulement de l'action

Il s'agit pour les jeunes de réaliser des activités citoyennes d'intérêt collectif et/ou public pour la collectivité ou le partenaire, en contrepartie d'une « bourse de loisirs » donnée par la MJC sous forme de chèques-vacances.

Dans le cadre des chantiers loisirs, les jeunes effectuent des actions citoyennes ou civiques d'intérêt pour la collectivité telles que de la peinture et entretien de mobilier urbain, d'équipements et de bâtiments municipaux ou associatifs, de l'entretien d'espaces verts, du nettoyage des quartiers, des rangements et réaménagements divers, etc.

L'encadrement des jeunes volontaires est assuré par un animateur de la MJC.

Les chantiers voient la mise en œuvre d'une collaboration entre la MJC et différents partenaires pour la réalisation de divers travaux en période de vacances scolaires. En aucun cas ces chantiers loisirs ne se substituent à des emplois, il s'agit simplement d'une initiation au monde de l'entreprise. Compte tenu du caractère de l'activité, les participants ne peuvent donc prétendre à aucune rémunération. En contrepartie de leur engagement, la MJC leur verse une bourse loisirs sous forme de chèques-vacances.

Un contrat est passé entre le jeune et la MJC. Sur le contrat sont précisés les horaires de travail, les tâches à effectuer et les engagements respectifs des participants et intervenants. A chaque démarrage de chantier, les jeunes inscrits sont réunis afin d'expliquer, de vive voix, les droits et les devoirs de chacun.

Un chantier se déroule à hauteur de 12h30 de travaux d'utilité collective. Les équipes sont composées de cinq jeunes volontaires. Les partenaires fournissent le matériel nécessaire à la réalisation des travaux, s'assurent que celui-ci est sans danger pour les jeunes et veillent à ce que les lieux d'activité soient sécurisés.

Une démarche de sensibilisation autour du développement durable enclenchée depuis une dizaine d'années, avec le service des espaces verts de la Ville, est toujours active, avec un écho très favorable au niveau des jeunes, mais également au niveau des habitants des quartiers. Des T-shirts avec l'inscription « Désherbons tous au naturel » sont fournis aux jeunes, sur chaque chantier aux espaces verts, afin que tout le monde identifie clairement leur mission et la démarche de l'action.

Le choix est fait de donner la priorité absolue aux jeunes ayant un départ en vue, une action ou activité en cours et pour qui les chèques-vacances permettent de faire avancer favorablement le projet, ainsi qu'aux jeunes réellement

motivés par la démarche.

C'est aussi le moment de parler des projets des jeunes et de pouvoir envisager des suites avec eux en termes de loisirs, formation, accompagnements divers. Le développement des relations, dans ce contexte particulier, avec certains jeunes permet d'entamer un suivi plus individualisé pendant et après le chantier avec l'animateur. Des passerelles peuvent également être faites avec des partenaires tels que les établissements scolaires, la Mission Locale, divers dispositifs jeunes, etc.

De plus, au cours de cette action les jeunes sont valorisés grâce à tous les contacts réalisés au cours des chantiers avec les habitants des quartiers, les professionnels de la Ville et les différents partenaires (gardiens, jardiniers, techniciens divers et administratifs), mais aussi par le regard positif des parents, des habitants des quartiers concernés et des autres jeunes vis-à-vis du travail effectué.

En réponse à quelle(s) problématique(s)

Au travers de ses actions au quotidien, notamment auprès des jeunes du quartier Sud-est, la MJC a pu mesurer la difficulté pour les jeunes d'accéder à des activités de loisirs faute de moyens financiers. Une réflexion a donc été enclenchée pour trouver le moyen d'aider les jeunes à financer leurs loisirs, en dehors de leurs parents. Des actions d'autofinancement sont régulièrement mises en place, avec et par les jeunes (organisation d'événements tels que lotos, vide-grenier, lavage de voitures, tenues de buvettes sans alcool sur divers événements, ...). Les chantiers loisirs sont donc une partie de la réponse à cette aide financière aux projets de jeunes.

Résultats obtenus et enseignement de l'action

Les chantiers loisirs permettent également aux jeunes de (re)découvrir leur capacité à faire : la valorisation qu'apporte cette action auprès des parents, des habitants, des professionnels qui les entourent, est essentielle dans la confiance qu'ils peuvent prendre ou reprendre en eux.

Difficultés rencontrées

Des problèmes de comportements et d'implication des jeunes sont parfois rencontrés.

Perspectives envisagées

Afin de répondre à la demande des jeunes, ouverture de l'action à partir de 14 ans révolus.

POUR PLUS D'INFORMATIONS



Fabienne BASUYAU
Coordinatrice du secteur jeunesse de la MJC de Cherbourg

Tél : 02 33 88 38 18

Mail : fabienne.basuyau@mjc-cherbourg.fr

ASSOCIATION ORS-CREAI NORMANDIE NORMANVILLES

*Espace Robert Schumann
3 place de l'Europe
14 200 Hérouville-Saint-Clair*

Tel : 02 31 75 15 20

*Courriels :
contact@orscreainormandie.org
contact@normanvilles.org*

Site Internet : www.orscreainormandie.org



Association
ORS-CREAI
Normandie



RÉDACTION DE LA FICHE

Rédaction de la fiche

Julie SIMON

Un travail mené par Normanvilles et l'association ORS-CREAI Normandie avec le financement du CGET et de la Région Normandie.